



LA VIE DU CLUB

N° 415

FCP : Bt 0289

Mars et avril 2022.

FBB/BFF 6006

N° d'entreprise :

540861211

B.P. Bruxelles 15

Club de Photographes Amateurs de

sainte-Alix ASBL.

Ed. resp :

H Mottart et Jacques Van Acker
79 av de Biolley
1150 Bruxelles

PERIODIQUE BIMESTRIEL

Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de l'Administration Communale de Woluwe-Saint-Pierre.
Membre affilié à la Fédération de Cercles Photographiques n° Bt 0289

Echos de la réunion de programmation du 17 avril :

Il s'agit de ce que nous appelons la réunion de comité. Dorénavant, les réunions sont ouvertes à tous.

Présents :

Philippe, J Pasté, R Van Assche, J Van Acker, Guilain, Lili, Marie France, Stéphane, Kaj, Henri.

CCJB : le centre de vaccination est toujours prévu jusqu'à fin juin, mais il y a une *lueur d'espoir* que cela se termine plus tôt, et après il faudra un mois de travaux pour remise en état des lieux.

En attendant, nous profitons de l'hospitalité des Ateliers Créatifs.

Dans ce cas nous pourrions envisager notre exposition "portraits", Optimisme prudent !

Effectifs : Nous sommes actuellement 18 membres effectifs (dont 4 administrateurs) et deux sympathisants. Plusieurs raisons à cette hécatombe : -réunions le jeudi au lieu de lundi- notre site est inactif depuis septembre, ce qui a mis en suspens l'accueil de nouveaux membres. Pourtant, il y a beaucoup de visiteurs sur le site (155 depuis 2022 et 46 en février) ; - Limitation des activités au CCJB – Abandon des photothèques de la FCP.

Le site du club : Nous devons prévoir un nouveau Web Master pour notre site : « cpastealix .be) nom de domaine et Hosting (Register.be est devenu Combell)

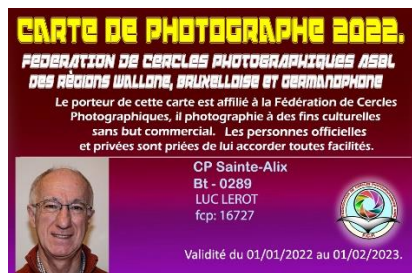
Le concours 10-10 :

Concours 10-10: Deux manches en 2022. Il s'agit d'images projetées numériques, rien n'empêche de présenter des photos de la série «concours papiers».

A rentrer au plus tard : 21 avril Jugement prévu fin juin.

Abonnement revue photo :

Depuis des années, nous étions abonnés à la revue "Chasseur d'images", la préférence va vers "Compétence Photo"



Suite p2

Rencontres :

Les jeudis de 20h00 à 22h15.

Local :

Centre Communautaire de Joli-Bois - Drève des Shetlands 15 - 1150 Bruxelles

Renseignements :

H Mottart (02 762 11 57 / 0478 597 895) hlmottart@brutele.be

Compte :

BE95 0680 9270 6058 « Club de Photographes Amateurs de Ste Alix » 1150 Bxl

Correspondance

79 av de Biolley 1150 Bruxelles.

Site :

www.cpastealix.be

Deux fédérations photographique coexistent en Belgique, elles ne sont pas concurrentes mais complémentaires.

FCP (Fédération de Cercles Photographiques.)

Couvre les clubs et cercles en régions Wallonne Germanophone et Bruxelloise Francophone, subsidiée par la Fédé Wallonie Bruxelles.

C'est une fédération de clubs (personnes morales) et de membres individuels (personnes physiques).

Le club Ste Alix en fait partie, j'en ai été secrétaire et vice président. Je n'en suis plus administrateur mais je suis invité aux conseils d'administration comme consultant.

Seuls les représentants des clubs ont voix à l'AG. Pour 2021 et 2022, la cotisation des membres était gratuite, j'ai inscrit : Kaj, Marc, Marie-France-Philippe, Stéphane, Luc, Jacques Pasté, Robert, Frans, Jacques Verbank, Louisa et moi, ils ont accès aux publications et aux concours et séances de formation.

FBP/BFF (fédération belge des photographes (Belgische Federatie van Fotografen))

C'est une fédé nationale, bilingue, indépendante de toute tutelle mais aussi qui ne vit que par les cotisations individuelles des membres. J'en suis membre effectif, cad que j'ai droit de vote à l'Assemblée générale limitée à 14 personnes physiques dont 10 administrateurs.

C'est l'accès obligé pour les concours internationaux.

pour 2022, j'ai renouvelé les inscriptions de 2021: Robert, Marc, J Pasté, J ; Van Acker, Luc, Marie-France, Stéphane, Frans, Philippe et moi (par tirage au sort). Leur carte de membre (à venir) leur donne droit aux concours nationaux, internationaux et quelques avantages commerciaux (par exemple entrée gratuite à Photo Days) et aux publications. (BEL IMAGES)

Partenaires	Avantages membre	Partenaires	Avantages membre
Photodays 2021 (du 22 au 24 oktober) https://www.photodays.be	Entrée gratuite (payée par la FBP pour les membres)	Festival nature international, Montier-en-Der (France) https://www.photomontier.org/fr/	Une entrée gratuite pour une entrée payante
Photogalerie & Fotonelissen. https://www.photogalerie.com https://www.fotonelissen.be	Reduction de 5% sur l'achat de différents produits. Un nettoyage capteur (sauf Canon 1DxMKII, 5D MKIV, 80D et Leica). Pas cumulable avec d'autres actions	Musée de la Photographie - Charleroi http://www.museephoto.be	Une entrée gratuite pour une entrée payante
Gearbox (Location de matériel photo, livraison et enlèvement à domicile). https://www.gearbox.rent	Réduction de 10 % (via site)	La Cité Miroir - Liège http://www.mnema.be http://www.mnema.be	Tarif de groupe pour les membres de FBP (lors d'expos photos)
Labo JJ Micheli Impression de haute qualité (Papier Fine Art, Chromaluxe®, Diasec®,) http://www.labojjmicheli.be	Réduction de 5% (sur présentation de la carte de membre FBP de l'année en cours)	Parc animalier Forestia - 4910 Theux https://forestia.be/nl	Tarif de groupe pour les membres de FBP (sur présentation de la carte de membre)
Fine Art Printing - MikeMuka Impressions noir/blanc Piezography Pro https://www.mikemuka.be	Réduction de 10 % (sur présentation de la carte de membre FBP de l'année en cours, de la CI)	Mowa Models. www.mowamodels.be	20 % de réduction pour la réservation d'un modèle (exceptés frais de déplacement)
Site Grand-Hornu, CID (Centre de design et d'Inovations) et MAC's (Musée d'Art contemporain) https://www.grand-hornu.eu	Tarif de groupe pour les membres de FBP (sur présentation de la carte de membre)	Jean-Claude Héron (Lid BFF). www.zg-studio.com	Réduction pour les cours dispensés en ligne.

Les obligations légales des Associations.

Depuis 2019, la loi qui régit les ASBL a été modifiée (CSA : Code des Sociétés et des Associations) Nos statuts doivent être modifiés en conformité avec cette nouvelle loi. C'est l'assemblée Générale a le pouvoir de modifier les statuts et cela implique une AG extraordinaire (avec double majorité de 2/3).

La nouveauté importante est que la responsabilité est à charge des administrateurs et non plus des membres.

Notre prochaine AG aura lieu en septembre mais avec un délai de convocation qui inclus le projet de statuts modifiés. Cela devra donc être préparé avant les congés de juillet et août.

Bien que personne n'est censé ignorer la loi, il n'est pas facile pour le citoyen lambda de s'y retrouver dans ce nouveau code qui régit les Associations et les Sociétés de 525 pages au Moniteur dont un tiers nous concerne. En plus du CSA, il y a encore d'autres obligations qui nous incombent.

A la demande de nos fédérations, j'ai pondu un syllabus de 10 pages qui reprend ces obligations, il est destiné principalement aux ASBL culturelles et photographiques en particulier.

Avec l'aide de Philippe, une présentation orale et projection PDF a été préparée pour des séances publiques, avant de les présenter à l'extérieur je voudrais faire une répétition en public le jeudi 24mars, je ne suis pas habitué à cet exercice et j'aimerais que vous m'aidiez à tester cela. Cela nous servira pour nos propres statuts.

Eclairage pour studio portrait.

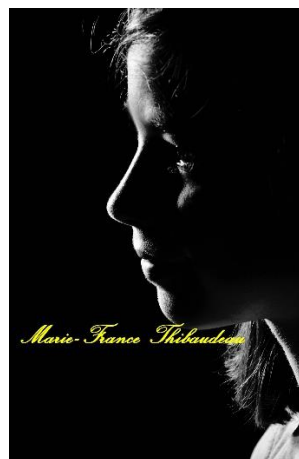
Le jeudi 3 mars dans le théâtre ,je vous propose un atelier d'étude de l'éclairage pour le portrait. avec une tête en porcelaine et une perruque.

Pour bien voir nous utiliseront des luminaires incandescence et non flash. Il faudra régler votre appareil en mode scène ou auto, et régler la température de couleur, pour les réglages, nous utiliserons une cellule extérieure Lunasix, mais c'est la cellule de votre appareil qui réglera le temps de pose. Faites l'essai avec différentes tailles de mesure d'exposition. Nous essayerons aussi différents contrastes pour l'éclairage secondaire.

Les différents éclairages que nous étudierons sont :

- 1- Une seule lampe (éclairage principal). - 2 idem avec un réflecteur (éclairage secondaire).
- 3- Éclairage secondaire avec spot. 4- éclairage secondaire panneau. 5- contre-jour
- 6- éclairage du fond.

Attention, exceptionnellement entrée "Théâtre" rue du Haras !



Apportez votre pied et votre appareil.

